

S.I.P.E.A.F.

(Syndicat Intercommunal pour l'Ecole Alain-Fournier)
Adresse adm. : 3 Chemin du Four à Chaux
95270 LE PLESSIS LUZARCHES – Tél. 01 34 09 95 29
sipeaf@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU JEUDI 29 juin 2017

Date de convocation : 22/06/2017
Convocations affichées le 22/06/2017
Nombre de conseillers en exercice : 8
Nombre de conseillers présents : 6
Nombre de conseillers votants : 6

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf à dix-neuf heures trente, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, dans le réfectoire de l'Ecole Alain-Fournier, sous la présidence de Monsieur MELIN.

Etaient présents : Messieurs RINCHEVAL, MAUGAN, MELIN, Mesdames, JOUBEAUX-VERNIER, HOLLINGER et VOISIN, formant la Majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Messieurs OUVRARD et PRUVOT

Secrétaire : Mme JOUBEAUX -VERNIER.

ORDRE DU JOUR

- Rythme scolaire,
- Tarif 2017/ 2018,
- Création d'un poste d'agent d'entretien,
- Annulation et remplacement d'agent d'animation.

N° 361– RYTHMES SCOLAIRES

Votes : 6 Contre 0 abstention 0 Pour 6
--

- Compte tenu du décret du Ministère de l'éducation nationale en date du 27 juin 2017,
- Compte tenu de l'enquête menée auprès des parents d'élèves de l'école Alain Fournier le 22 juin, dans laquelle environ 80% des parents souhaitent revenir à un rythme de 4 jours d'écoles par semaine
- Compte tenu de l'avis du conseil syndical du SIPEAF du 29 juin 2017,
- Compte tenu qu'une majorité d'école des environs souhaite passer à un rythme de 4 jours par semaine.

Il a été décidé de passer à un rythme de 4 jours d'école par semaine pour le groupe scolaire Alain Fournier dès la rentrée 2017, fixé au 4 septembre

Après avoir délibéré, le conseil Syndical,

DECIDE, à l'unanimité, de passer à un rythme de 4 jours d'école par semaine pour le groupe scolaire Alain Fournier dès la rentrée 2017, fixé au 4 septembre

N° 362 – TARIF DE CANTINE

Votes : 6 Contre 0 abstention 0 Pour 6

Suite à la demande des parents, nous avons amélioré depuis les vacances de pâques les services de cantine. Pour cela, nous devons acheter du jetable ce qui occasionne des frais en plus. Le 17 juin, nous avons reçu de SODEXO le nouveau taux de la révision des prix pour le 1 septembre 2017 qui s'élève à 1.68%. C'est pour cela que le conseil propose une augmentation.

Le conseil Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de porter le prix du repas à 3.90 Euros à partir du 1^{er} septembre 2017.

N° 363– CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT D'ENTRETIEN

Votes : 6 Contre 0 abstention 0 Pour 6

Le Président informe, suite à l'ouverture de d'une 5^{ème} classe, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint d'entretien (atsem) à partir du 1^{er} septembre 2017 à temps non-complet de moins de 28 heures. Il sera affilié à l'Ircantec.

Le conseil Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, La création d'un poste d'agent d'entretien au 1^{er} septembre 2017, à temps non-complet de moins de 28 heures. Cet adjoint d'animation sera affilié à l'Ircantec.

N° 364– CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT D'ANIMATION

Votes : 6 Contre 0 abstention 0 Pour 6

Le Président informe, Qu'à la rentrée 2017/2018, l'effectif monte à 111 élèves. Il est nécessaire de modifier le poste d'agent d'animation à 35 heures hebdomadaires à lieu d'un temps non-complet à partir du 1^{er} septembre 2017 à temps complet.

Le conseil Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité :

- Suppression du d'agent d'animation à temps non-complet à moins de 28 heures,
- La création d'un poste d'agent d'animation au 1^{er} septembre 2017, à temps complet. Cet adjoint d'animation sera affilié à l'Ircantec.

Questions diverses

La Séance se termine à 20h35.